

COMPTE RENDU

GAP SALLE DES FETES ET SALLES COMMUNALES - N° 2

Date du GAP : 25 avril 2015 – Salle de réunion de la mairie – 10h à 12h

Nom de la Commission : GAP réunissant toutes les Commissions

Elus référents : Vincent Beillard et David Gourdant

Nombre de participants total : 23

Noms des participants : Monique Gautheron, Fernand Karagiannis, Florence Alicot, Marie-Jeanne Morin, Françoise Jouine, Dominique Arnaud Thuillier, Jean-Claude Miège, Martine Lamande, André Oddon, Maddy Royer, Mireille Banet, Mario Paglieri, Jean-Pierre Mathieu, Christian Caron, Monique Philly, Annie Oubé, Annie Morin, Maryse Baesberg, Jacky Fèvre, Monique Chomet, Pierre Chomet, André Callard, Michel Gautheron.

PRELABLE et TRAVAIL EN GROUPE

Compte rendu et les décisions du GAP 2 sont actés :

- Pas de salle multi-activités utilisée autant pour des activités festives, culturelles et artistiques, que pour des activités sportives. Les activités sportives se tiendront dans une autre salle qui reste à définir.
- L'espace de la salle, sans compter les pièces périphériques (local technique, bar, vestiaire, toilettes, etc.) doit faire 300 m², sans cloisons ni séparations.
- La scène doit être fixe (pas de scène démontable).
- Pas de local régisseur, mais une salle pré-câblée pour le son et la lumière, avec des prises au sol (comme au théâtre du Temple).

Présentation d'un ancien projet pour la réhabilitation de la salle des fêtes actuelle :

L'idée d'origine était de restaurer la salle actuelle, et quelques projets avaient été émis, notamment celui que David Gourdant nous a présenté (une extension moderne au grand bâtiment, prenant place sur celui, plus petit et en très mauvais état, qui se trouve à l'est (à gauche de la Poste). Si l'idée continue de plaire, il existe cependant trop de contraintes : projet onéreux (basé sur des chiffres d'une ancienne étude), dont le prix doit aussi inclure la destruction du vieux bâtiment, sans pouvoir répondre tout à fait aux dimensions et à l'aménagement souhaité.

Nous pouvons envisager un autre projet pour ce bâtiment à gauche, qui appartient à la commune, dans lequel se trouvent quelques appartements et un petit local à disposition des associations : il pourrait être vendu à un organisme comme DAH, qui prendrait en charge sa démolition, pour créer de nouveaux appartements, dans un bâtiment neuf, avec un accès dessous et de plein pied pour l'actuelle salle des fêtes (qui pourrait continuer à servir comme salle communale (expositions, marché de Noël, etc.) L'ancienne salle des fêtes pourrait aussi être aménagée et louée comme ateliers pour des artistes ou des artisans...

Avant le travail par table (en sous groupes) :

Présentation des terrains sur la commune qui ont été identifiés pour accueillir une éventuelle construction pour une salle des fêtes neuve et aménagée, selon les critères étudiés lors du premier GAP :

- **Tourtoiron (sur les bords de Drôme, où se trouve l'ancien gîte communal)**

Un emplacement qui appartient à la commune, donc pas d'achat de terrain, mais frais de démolition de l'ancien gîte. Dans le cas où l'ancien gîte devait être conservé, achat d'un petit terrain privé qui est déjà réservé à la commune, avec révision du PLU, car celui-ci est destiné à un stationnement.

- **Les Chapelains (terrain juste avant les cours de tennis en venant du centre)**

Il s'agit d'un grand terrain privé qu'il faudra acheter...

- **Terrain voisinant l'ancienne perception, à côté de la mairie (dans lequel se trouve un ancien petit cimetière protestant).**

Ce terrain fut très rapidement exclu des trois propositions, les élus ayant détaillées de nombreuses grosses contraintes : plan incliné, cimetière protestant, terrain privé d'une grande emprise et qui s'avèrera très chère à l'achat.

TRAVAIL PAR TABLE
(deux tables d'une dizaine de participants)

Sujet : **Réflexion générale sur les trois emplacements :**
Le bâtiment de l'actuelle salle des fêtes, Tourtoiron, et le terrain des Chapelains

Analyse :

Les participants ont entrepris de travailler sur les avantages et les inconvénients de chacun des lieux. Rapidement, la solution d'une salle en périphérie immédiate du village s'est imposée.

Sans pour autant négliger l'ancienne salle des fêtes, pour laquelle on pourrait envisager une utilisation pour des activités « douces », pour ne pas nuire à la tranquillité des habitants du quartier, et ne pas congestionner le parking sur la place de la République.

L'idée de voir le vieux bâtiment à gauche de la Poste (dans un très mauvais état) être rénové plaît aussi beaucoup. Une vente à DAH soumis à quelques critères pourrait voir naître des appartements collectifs et sociaux à destination des personnes âgées. On pourrait aussi imaginer y voir un service d'aide à la personne, comme dans les espaces de vie appelés « béguinages ».

Les élus viennent appuyer ce projet, en indiquant que le choix politique national est de réserver les bâtiments au cœur du village pour l'habitat.

Ce projet étant bien trop important, par les coûts de son financement et ses retombées sur la vie sociale du village, l'idée d'un référendum est retenue, pour faire participer le plus grand nombre d'habitants. Ce référendum se tiendrait après que le dossier soit mieux défini, et qu'une étude professionnelle (avec des coûts plus précis) ait pu se faire. Il est donc nécessaire que cette étude débute au plus vite, dès cet été.

Résultats du travail par table :

Lieu	Vote (3 abstentions)	Avantages	Inconvénients
Salle actuelle	5	Centralité, cœur de village, taille, terrasse, maintien du patrimoine, belle salle voûtée	Coût de la démolition, pendant les travaux : relogement des locataires, déplacement de la poste et des appartements, ne correspond pas aux besoins déjà définis, projet excessif, besoins de logements au centre, parking déjà engorgé et disparition parking du bas de la poste. Coûts de rénovation non chiffrés. Manque d'espaces pour salles polyvalentes et d'espaces de service.
Espace Tourtoiron	14	L'environnement plaisant, le paysage, proximité du centre, future implantation voie verte, valorisation de l'espace, parking existant avec extension possible sur le jeu de Longue, soit 80 places = désengorgement cœur de village.	Voisinage (niveau sonore), périmètre Bâtiments de France (mais pas de vue directe sur l'Eglise), flux de circulation, les camping-cars (mais relocalisation déjà envisagée), coût de démolition de l'ancien gîte.
Espace Chapelains	4	Circulation, espace, pas trop de gênes pour des activités bruyantes, hors périmètre des Bâtiments de France, proche des terrains de sport et loisir, proximité du camping pour les grands événements.	Eloignement depuis le centre, coût d'achat du terrain, contraintes administratives (expropriation), + coûts des fouilles archéologiques inévitables (sites d'un ancien mausolée et villa romaine)

CONCLUSION / NOTES / PROCHAIN GAP

Travail individuel de collecte d'information :

Vincent Beillard présente des exemples très pertinents qui proviennent de diverses communes dans la région. Il propose de prendre rendez-vous pour visiter la salle des fêtes de Marsanne.

Actions à mener avant le prochain GAP :

Visite en groupe à Marsanne, pour rencontrer les élus et voir leur salle des fêtes, qui est une construction récente et très bien pensée. Nous pourrions en profiter pour voir aussi le foyer logement. Visite prévue le samedi 30 mai dans l'après-midi.

Le prochain GAP, n°3, aura pour objectif de travailler sur l'appel d'offre à projet, pour obtenir une étude professionnelle et chiffrée dès l'automne.

La date, l'heure et le lieu du prochain GAP sont à confirmer.